

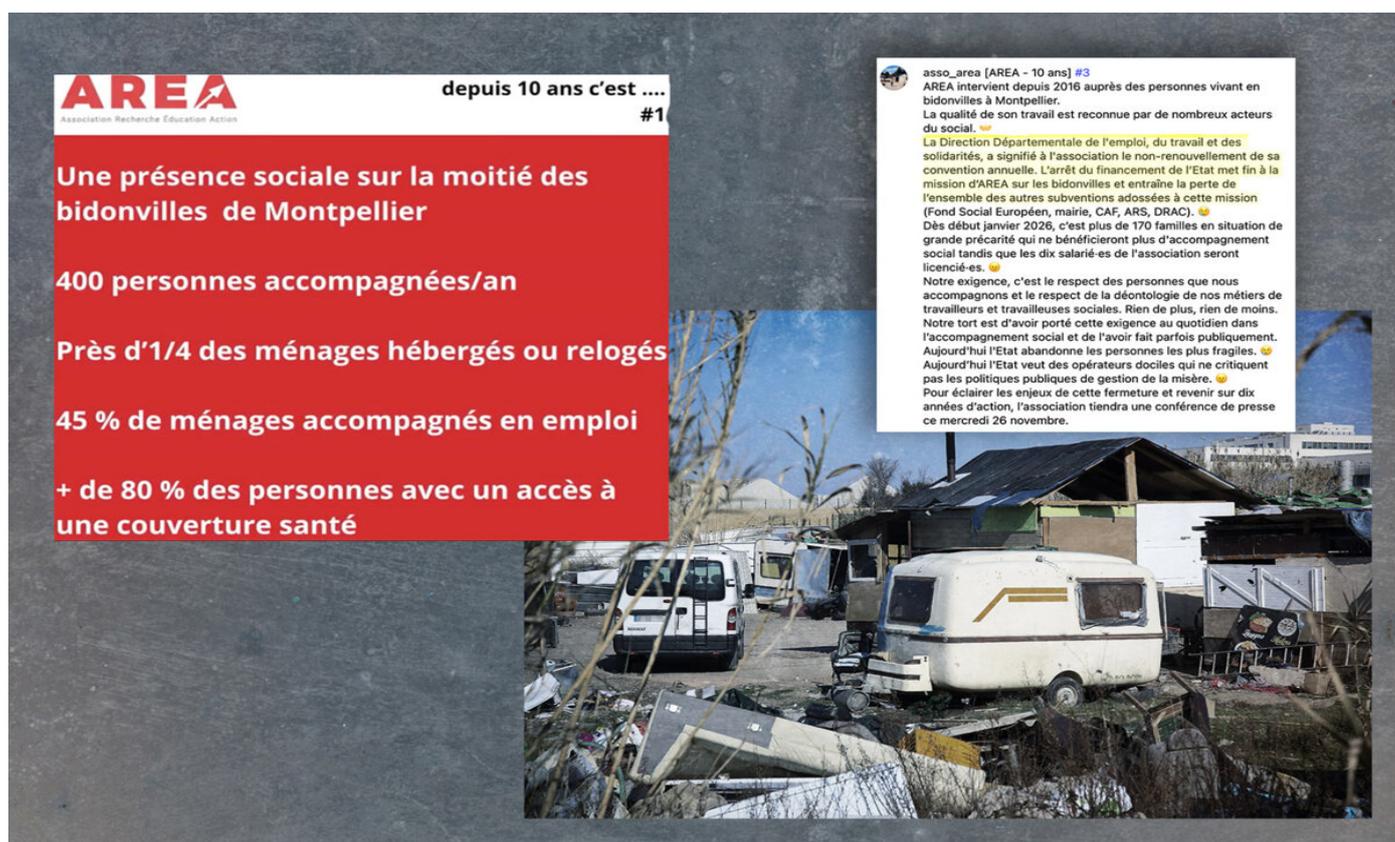
Jugée trop « critique » par l'État, une association montpelliéraine contrainte d'arrêter son action dans les bidonvilles

[Cécile Hautefeuille](#) 26 novembre 2025 à 14h33

Quatre cents personnes en situation de grande précarité n'auront bientôt plus d'accompagnement. Dix salarié·es vont perdre leur emploi. Dix ans d'action sociale s'achèvent de la pire des manières. L'association Area (Association recherche éducation action), qui intervient dans les squats et dans la moitié des douze bidonvilles de Montpellier depuis 2016, vient d'être placée en liquidation judiciaire et cessera ses activités dans quelques semaines.

Les services de l'État ont décidé de ne pas renouveler sa convention en 2026 et stopperont tout financement – soit 60 % du budget d'Area – pour des raisons clairement édictées dans un courrier officiel : la « *posture critique* » de l'association n'est plus tolérée. « *Vos déclarations dans la presse et celles de votre équipe démontrent l'incompatibilité de votre position avec un financement de l'État* », indique la missive de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS).

« *C'est violent* », lâche José Lagorce, directeur d'Area, qui n'avait jusqu'alors pas communiqué sur ce courrier, reçu fin septembre 2025. « *Nous voulions d'abord sécuriser le plan social* », explique-t-il à Mediapart. Selon lui, « *rien ne laissait présager de façon aussi brutale l'arrêt des subventions* » de l'État.



Captures d'écran du compte Instagram Aréa. En bas à droite, un camp de roms à Montpellier, dans le quartier de Celleneuve installé en 2013 aujourd'hui démantelé. © Photomontage Mediapart avec Franck Lodi / Sipa

Sollicitée par Mediapart, la préfecture de l'Hérault nous a répondu par écrit (*voir l'intégralité en annexe*). Elle avance d'abord un autre chiffre que celui d'Area, assurant que « *l'association accompagne 256 personnes et non pas 400* ». Elle indique ensuite que l'« *engagement ambitieux de résorber les douze bidonvilles installés illégalement dans le département* » doit reposer sur un partenariat « *constructif et volontaire* » et que ces conditions ne sont plus réunies avec Area qui « *remettait en cause des décisions collégalement prises* ».

C'est une grève d'une partie des salarié-es d'Area après [l'expulsion d'un bidonville](#) de Montpellier, fin août, qui a déclenché l'ire de la DDETS. Ce mouvement avait été lancé pour dénoncer l'absence de solution de relogement d'une dizaine de personnes. La [coordination du social de l'Hérault](#), collectif regroupant des salarié-es du social et du médico-social, s'était également rassemblée en soutien.

Situé au sud de la ville, avenue de Maurin, sur un terrain de la métropole, le bidonville dit « de la Jasse de Maurin » était occupé depuis 2022 et comptait une centaine d'habitantes et habitants. Le préfet de l'Hérault et le maire de Montpellier [s'étaient félicités](#) de son évacuation dans le cadre d'une « *politique de résorption* » des bidonvilles, menée conjointement par la municipalité, l'État et la Fondation pour le logement. Les autorités avaient par ailleurs rappelé que le site était dangereux, car en zone inondable.

La « posture » de trop

Si la majorité des personnes expulsées avaient été relogées, treize, dont des enfants, étaient restées sans solution car arrivées « trop tard » dans le bidonville. C'est la nouvelle méthode appliquée dans la métropole montpelliéraine : les habitant·es sont recensé·es plusieurs mois avant l'évacuation d'un site et seul·es celles et ceux figurant sur la liste sont relogé·es. Les autorités entendent ainsi éviter de nouvelles installations.

« Les personnes qui étaient ici ont été informées qu'une expulsion serait réalisée à la fin du mois d'août », avait donc justifié le préfet de l'Hérault, François-Xavier Lauch. *« Certaines sont arrivées en sachant sciemment cela. Le message, c'est qu'on ne vient pas à Montpellier pour s'installer dans un bidonville »,* avait ajouté le représentant de l'État, qui entend démanteler tous les bidonvilles de la capitale languedocienne *« à un horizon de dix ans »*.

Ce « *principe de liste qui prévaut* » avait été dénoncé par des salarié·es de l'association Area le jour de l'expulsion du bidonville, puis, quelques jours plus tard, par son directeur, José Lagorce, lors d'une [conférence de presse](#). Des grévistes avaient aussi pointé les solutions d'hébergement, jugées peu pérennes, voire insalubres.

Ces critiques ont fortement déplu aux autorités, qui ont rapidement fait savoir à Area que sa convention ne serait pas renouvelée. *« Nous avons*

été convoqués pour entendre qu'il n'était plus possible de travailler avec nous, se souvient José Lagorce. Ils nous ont dit nous avoir supportés pendant dix ans parce qu'on avait de bons résultats mais que cette fois, ça dépassait les bornes. La prise de parole des salariés et leur mouvement de grève, c'était la goutte d'eau... », soupire le directeur d'Area.

Dans son courrier, la DDETS ne dit pas autre chose, se félicitant presque d'avoir maintenu, jusque-là, ses financements malgré la « *posture critique des institutions* » de l'association. « *Cette posture a amené à plusieurs reprises mes équipes à s'opposer à vos positions, depuis plusieurs années, tout en acceptant de continuer à financer la mission d'accompagnement au vu de vos résultats* », indique le service de l'État, avant de décréter que cette posture est désormais incompatible avec un soutien financier.

Liberté d'expression

Auprès de Mediapart, la préfecture de l'Hérault affirme que l'association n'a pas seulement critiqué la politique menée, mais a « *freiné la démarche de suivi des situations* » après l'expulsion du bidonville, puis s'est « *ouvertement et publiquement opposée aux modalités de résorption* », à savoir l'orientation des personnes recensées quelques mois plus tôt.

Dans leur réponse, les services du préfet ajoutent que « *la collaboration de l'association Area avec ses partenaires associatifs et institutionnels était rendue complexe par sa position délétère, au détriment du public suivi [et que] devant ces constats [...], il était logique pour l'État de ne pas renouveler le conventionnement au-delà du 31 décembre 2025* ».

Pour José Lagorce, le courrier envoyé en septembre demeure « *une sanction politique affirmée par écrit* », à l'heure où les libertés associatives sont plus menacées que jamais et que la censure politique se généralise, comme Mediapart [l'a récemment documenté](#).

« On a expliqué que la grève était un droit constitutionnel et la liberté d'expression des salariés également, mais en vain », poursuit le directeur de l'association Area, d'autant plus exaspéré que la structure « a porté sa propre parole » quelques jours après l'expulsion du bidonville et salué certains résultats de la nouvelle politique locale de résorption des bidonvilles.

C'est un message qui veut dire : tenez vos troupes et tenez vos langues.

José Lagorce, directeur d'Area

« Nous avons souligné des évolutions positives et la volonté des autorités de discuter pour trouver des solutions, contrairement aux pratiques précédentes », rappelle-t-il. Hugues Moutouh, préfet de 2021 à 2023, appliquait en effet une « [politique bulldozer](#) », évacuant des bidonvilles sans préavis ni solutions de relogement. « À titre personnel, je n'aurais donc pas forcément tenu le même discours que les grévistes, poursuit José Lagorce. Mais cela faisait partie de leur liberté d'expression. »

Selon lui, les services de l'État ont trouvé là « un prétexte » pour se débarrasser d'Area, envoyant, par la même occasion, « un message terrible » au tissu associatif : « Ça veut dire : "Tenez vos troupes et tenez vos langues" Si vous critiquez, on arrête de vous financer, même si vous avez de bons résultats, même si ce que vous faites, ça marche. »

Car Area, rappelle-t-il, « affichait des résultats solides ». L'association revendique « 45 % des ménages accompagnés en emploi », quatre-vingt-neuf ménages relogés, « plus de 80 % d'accès à la couverture santé » ainsi qu'une « scolarisation accrue des enfants ». Selon lui, la municipalité socialiste de Montpellier « ne pensait pas que ça irait aussi loin » et que la préfecture ne renouvellerait pas la convention d'Area. « Même si la ville était, elle aussi, en colère contre nous », précise encore José Lagorce.

Contactée par Mediapart, la collectivité confirme : « *Nous avons été surpris, comme la préfecture, d'apprendre dans la presse la réaction très critique d'une minorité des salariés d'Area sur cette résorption.* » Pour autant, la ville ne souhaite pas « *se prononcer sur les choix budgétaires qui en ont découlé* ». Elle précise enfin être « *satisfaite du travail accompli par les travailleurs sociaux* » de l'association et espère, dans le futur, un travail collectif « *avec la direction et présidence d'Area* » pour qu'une nouvelle structure puisse « *profiter de l'expérience et du travail de qualité réalisé depuis dix ans* ».

Un appel à candidatures doit désormais être lancé pour remplacer l'association. Il le sera « *avant la fin de l'année 2025* », assure la préfecture, ajoutant : « *L'État réaffirme son objectif d'accompagner ces familles dans un parcours d'insertion, comme le démontre l'effort budgétaire de 800 000 euros consacré chaque année à cet effet.* »

José Lagorce, lui, déplore la perte d'autres soutiens financiers obtenus par l'association ces dernières années. « *Outre le financement de l'État, nous avons aussi ramené des fonds de la ville, de l'ARS [agence régionale de santé – ndlr] et des fonds européens, indique-t-il. Tout cela va tomber avec le retrait financier de la DDETS. Et d'ailleurs, pour 2026, il est trop tard pour demander des fonds européens...* »

Il rappelle enfin que son association mène « *un accompagnement assez large* » auprès « *des gens de la rue ou des personnes relogées pour le maintien de leurs droits sociaux ou de la médiation scolaire* ». Et se désespère : « *Il y avait pas mal de projets en cours et de projets à venir qui n'auront pas lieu. C'est désastreux.* »

Boîte noire

Cet article a été modifié le 26 novembre à 17 h 50 à la suite de la réponse de la ville de Montpellier. Il avait déjà été modifié à 16 h 50, à la suite des réponses écrites de la préfecture de l'Hérault. Il a également été précisé

que l'association Area accompagne les personnes dans six des douze bidonvilles et pas la totalité.

Mediapart avait sollicité la mairie et la préfecture le 25 novembre à midi et demandé une réponse pour le 26, au plus tard à midi.